Nations Unies S/PV.4565



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 juillet 2002
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4565e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le mercredi 3 juillet 2002, à 10 h 40

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a fait paraître le communiqué ci-après, qui tient lieu de procès-verbal :

« À sa 4565e séance, tenue à huis clos le 3 juillet 2002, le Conseil de sécurité a examiné le point intitulé "La situation en Somalie".

Le Président, avec l'assentiment des membres du Conseil, a invité M. Winston Tubman, Représentant du Secrétaire général et Chef du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, à participer au débat sur la question, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil a entendu un exposé de M. Winston Tubman.

Les membres du Conseil ont eu avec M. Tubman une discussion constructive. »

02-45668 (F) 030702 030702